



L'EPFA Guyane accompagne Kourou et la Communauté de Communes des Savanes dans la définition de leur stratégie de développement territorial



Le directeur de l'EPFA Guyane, Denis Girou et le Président de la Communauté de Communes des Savanes (CCDS), François Ringuet (maire de Kourou) ont signé jeudi 8 février, une convention de partenariat d'une durée de trois ans pour renforcer le développement du territoire. C'est la première convention de partenariat signée entre l'EPFA Guyane et un établissement public de coopération intercommunautaire (EPIC).

Développer le « grenier » de la Guyane, l'éco-tourisme, l'économie bleue, l'agriculture 2.0 (biomasse)

Pour Denis Girou, DG de l'EPFA Guyane, « *Le territoire des Savanes est stratégique dans le développement de la Guyane. Il produit 20 % des ressources alimentaires du département et Kourou représente 15% du PIB de la Guyane. C'est une véritable locomotive pour le département. Avec ce partenariat étendue à la Communauté de Communes, nous allons poursuivre et renforcer la structuration de sites à vocation agricole comme celle développée entre Kourou et Wayabo destinée à 92 agriculteurs sur 4 000 ha mais aussi aménager des parcelles destinées à accueillir des projets touristiques et de valorisation de sites remarquables comme les îles du Salut ou le site naturel protégé de la crique Yiyi. A Sinnamary, nous avons mené avec la commune, une étude d'opportunité pour installer des exploitations agricoles et étudier les conditions d'extension du port de pêche et de plaisance. Ces opérations partagées et validées par tous les acteurs du territoire permettront de renforcer la vision et la concrétisation d'un développement cohérent.* ».

De nombreux atouts à valoriser



©Jean-Jacques Serol

Ce territoire à mi-chemin entre l'est et l'ouest accueille à Kourou, le CNES (Centre National d'Etudes Spatiales) et le centre de lancement de la fusée Ariane, qui concentre de nombreuses activités liées à la mécanique, la logistique et la petite industrie. Axée sur le spatial, la ville est également enclin à un développement agricole, nautique et touristique. Avec 80.000 visiteurs par an, Kourou et les îles du Salut situées à seulement 14 km de la base spatiale, disposent d'un fort potentiel touristique.



©EpfaGuyane

A quelques kilomètres, Sinnamary étudie le développement d'une économie bleue basée sur un triptyque *ville-fleuve-mer*, Wayabo oriente son développement agricole sur la biomasse et Iracoubo, connue pour son église décorée par le forçat Pierre Huguet, classée monument historique depuis 1978 grâce à 600 m² de fresques naïves, présente un site remarquable.

Établissement Public
Foncier et d'Aménagement
de la Guyane
La Fabrique Amazonienne
14, Esplanade de la cité d'affaire
CS 30059
97351 MATOURY

www.epfag.fr

Contact presse
Agence Manifeste
Tél : 01 55 34 99 84

Rachel Brunella
rachel.brunella@manifeste.fr
Port : 06 21 03 08 30

Alors qu'à Saint Elie, le lac du Petit Saut est un lieu privilégié d'observation de la faune en Guyane



(singes hurleurs, singes atèles, aras, toucans, caïmans, loutres). Sur les communes de Sinnamary et d'Iracoubo, le Grand Pripri de Yiyi s'étend sur environ 15 000 ha et se compose de savane, de marais et de mangrove, un écosystème exceptionnel accessible en canoë-kayak. C'est une des 175 Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) représentant 27 % du territoire, identifiée par la Deal Guyane (Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) en 2014.

©EpfaGuyane

Quant à La Montagne des Singes, propriété du Centre National d'Etudes Spatiales (CNES), culminant à 161 mètres d'altitude, elle propose un parcours botanique et un sentier forestier dévoilant 200 espèces d'arbres sur le seul petit parcours et 200 espèces d'oiseaux sur le site.

...5 000 logements à construire

Comme l'ensemble de la Guyane, le territoire des Savanes connaît un accroissement démographique et migratoire important. Selon l'INSEE, la population devrait croître de 17 700 habitants en 2030 pour atteindre 51.000 habitants. Le nombre de logements à construire pour accueillir cette population en prenant l'hypothèse du maintien du taux moyen actuel d'occupation des logements (3,6 personnes par logement) serait de 5 000 logements soit 240.000 ha à urbaniser (comprenant également la voirie, les espaces publics et les services). Prioriser l'accession à la propriété, proposer une offre de logement diversifiée, améliorer la qualité de vie dans les villes sont les défis à relever. 3 500 logements sont déjà à l'étude du côté de Kourou.

Pour François Ringuet, Président de la Communauté de Communes des Savanes « La signature de cette convention de partenariat avec l'EPFA Guyane souligne la volonté de la CCDS de participer au développement de l'aménagement de la Guyane. Elle vise également à optimiser l'échange d'informations réciproque entre les partenaires, facilitant l'observation globale de l'ensemble du territoire et le partage des données et outils sur la connaissance des projets publics. L'EPFA Guyane pourra assister la CCDS dans la mise en place de ses projets. Cette convention de partenariat s'inscrit aussi dans un dynamisme, une perspective nouvelle et offre un cadre officiel à de nombreuses actions déjà engagées de façon conjointe, comme l'étude de faisabilité de la filière pêche à Sinnamary, l'amorçage du plan local de l'habitat, la prise de compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention d'inondation), ou bien encore la structuration du marché de Bellevue. »



François Ringuet et Denis Girou ©EpfaGuyane

Située à 60 km au nord de Cayenne, la CCDS, créée en 2011 a pour objectif de favoriser un développement équilibré du bassin de vie des Savanes. Elle s'étend sur 11 942 km² et compte 31 034 habitants, répartis sur 4 communes éloignées les unes des autres de 80 km en moyenne et séparées par de la forêt. Kourou, Iracoubo (commune rurale) et Sinnamary bordent la côte littorale et Saint-Elie (commune rurale) est implantée à l'intérieur des terres.

Twitter : @EpfaGuyane
www. www.epfag.fr

À propos de l'EPFA Guyane : créé en 1996, l'EPAG (établissement public d'aménagement de Guyane) a changé de statut au 1^{er} janvier 2017 pour devenir un EPFA (établissement public foncier et d'aménagement). Il est dirigé par Denis Girou. Rodolphe Alexandre ; Président de la Communauté Territoriale de Guyane (CTG), a été nommé président du conseil d'administration. L'établissement sera, cette année, doté progressivement de 5 803 hectares de foncier appartenant à l'État et recevra un financement d'environ 6 millions d'euros pour conduire les études nécessaires aux futures opérations d'intérêt national. L'EPFA Guyane, à statut particulier, s'inscrit dans une perspective de développement cohérent et durable du territoire, adapté aux spécificités amazoniennes. **Sa mission s'articule autour de trois axes : faire la ville amazonienne durable**, dans le cadre de sa mission d'établissement public d'aménagement ; **maîtriser le foncier** pour les projets publics de demain dans le cadre de sa mission d'établissement public foncier ; **contribuer au développement économique** du territoire et participer **au développement agricole** de la Guyane. Une OIN, à laquelle les élus de Guyane ont été associés, a été instaurée par décret le 14 décembre 2016. Elle s'organise autour de trois bassins d'urbanisation : Saint-Laurent du Maroni et Mana, Kourou, la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral, représentant 24 périmètres géographiques différents. **La Guyane est la première opération d'intérêt national ultramarine. Elle sera mise en œuvre par l'EPFA Guyane.**